



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MOTOS HORS ROUTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mardi 18 mars 2025 à 19 h par visioconférence

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Constatation de la régularité de la convocation
4. Constat du quorum
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 mars 2024
7. Suivi de l'assemblée générale annuelle du 19 mars 2024
8. Présentation du rapport annuel d'activités
9. Présentation du rapport financier au 31 décembre 2024
10. Nomination de l'auditeur externe pour l'année 2025
11. Ratification des modifications aux règlements généraux
12. Élections
13. Commentaires et suggestions des membres
14. Mot de la fin
15. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la réunion

Le président M. Olivier David-Corbeil souhaite la bienvenue aux membres présents à l'assemblée. La réunion débute à 19 h.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Le directeur général informe les membres présents que selon le Chapitre 2, Assemblées générales des membres, Article 21.2 des règlements généraux « Le président de la Fédération est désigné d'office président d'assemblée ». Il cède la parole au directeur général.

Il est ensuite proposé de nommer le directeur général de la Fédération M. Frédéric Lajoie à titre de président d'assemblée et M. Michel Brault à titre de secrétaire d'assemblée.

Proposé par : M. Olivier David-Corbel, Parc X-Town

Secondé par : Mme Caroline Mongeau, Club VTT St-Nérée

AGA-2025-01 – Il est proposé et dûment appuyé de nommer M. Frédéric Lajoie à titre de président d'assemblée et M. Michel Brault à titre de secrétaire d'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Constatation de la régularité de la convocation

Le président d'assemblée indique que suivant la documentation lui ayant été présentée, l'avis a bien été transmis à tous les membres par courriel dans un délai d'au moins dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée soit le 6 mars 2025, tel qu'exigé par l'article 18.1 du chapitre 2 des règlements généraux de la Fédération; que l'ensemble des exigences prévues aux dispositions 18.1 à 18.5 du chapitre 2 des règlements généraux ont été respectées et que l'assemblée a donc été régulièrement convoquée.

4. Constat du quorum

Le directeur général de la FQMHR, M. Frédéric Lajoie, indique que selon l'Article 20 du Chapitre 2 des règlements généraux de la Fédération le quorum est composé des délégués des membres « club sentier », « club associatif », « parc récréatif » et associés présents ayant droit de vote et des administrateurs présents. Un tour de table est fait pour permettre à chaque délégué de se présenter.

Parmi les invités présents on souligne également la présence de :

- M. Benoit Dumais Services comptables Dumais Ouellette
- M. Didier Laforesterie-Lamontagne Candidat Administrateur motocycliste parc récréatif / compétition
- M. Théo Lepley, FMSQ

Les membres du conseil d'administration de la FQMHR présents et ayant droit de vote :

- M. Olivier David-Corbeil Président

AGA 18 mars 2025

- | | |
|-----------------------|----------------|
| • M. Simon Hébert | Secrétaire |
| • M. Pier-Luc Gagnon | Trésorier |
| • M. Francis Ouimette | Administrateur |

Ainsi que les employés de la FQMHR :

- | | |
|-----------------------|---------------------------------|
| • M. Frédéric Lajoie | Directeur général |
| • M. Michel Brault | Adjoint à la direction générale |
| • Mme Peggy Denechaud | Adjointe administrative |

AGA-2025-02 – Le quorum étant atteint, la réunion est officialisée.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour est adopté.

Proposé par : Mme Caroline Mongeau, Club VTT St-Nérée

Secondé par : M. Richard Cauchon, Club Quad Mékinac

AGA-2025-03 – Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour est adopté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 mars 2024

Il est proposé d'exempter la lecture du procès-verbal du 19 mars 2024 étant donné que tous l'ont reçu et lu avant la réunion.

Proposé par : Mme Diane Lauzon, Club Quad Iroquois

Secondé par : M. Gabriel Ménard, Club Quad Iroquois

AGA-2025-04 – Sur proposition dûment faite et appuyée, la lecture du procès-verbal du 19 mars 2024 est exemptée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ensuite, il est proposé d'adopter le procès-verbal du 19 mars 2024.

Proposé par : Mme Diane Lauzon, Club Quad Iroquois

Secondé par : M. Gabriel Ménard, Club Quad Iroquois

AGA-2025-05 – Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 mars 2024 est adopté sans modification. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Suivi de l'assemblée générale annuelle du 19 mars 2024

Le président d'assemblée M. Frédéric Lajoie explique qu'aucun suivi est nécessaire, aucune demande n'ayant été faite et non répondue lors de l'assemblée générale annuelle du 19 mars 2024. Il profite de l'occasion pour expliquer les délais encourus cette avec le MTMD pour recevoir la ristourne sur les immatriculations.

8. Présentation du rapport annuel d'activités

Le président M. Olivier David-Corbeil et le directeur général M. Frédéric Lajoie font la lecture de leur rapport annuel d'activités, et le commente. (Voir rapport en annexe)

9. Présentation du rapport financier au 31 décembre 2024

M. Frédéric Lajoie invite M. Benoit Dumais, CPA Auditeur, CA des Services comptables Dumais Ouellette à présenter le rapport financier.

M. Dumais mentionne aux membres de l'assemblée que son cabinet a procédé à une mission d'examen qui comprend le bilan au 31 décembre 2024, les états de résultats, l'évolution des actifs nets, les résultats, les flux de trésorerie et la ventilation des charges. Il passe en revue le rapport financier et dit que nous terminons l'année avec un surplus de 151 935 \$. Il termine en disant qu'au cours de l'examen, il n'a rien relevé qui lui porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FQMHR au 31 décembre 2024.

M. Benoit Dumais, le président Olivier David-Corbeil et le directeur général M. Frédéric Lajoie répondent ensuite aux diverses questions des membres.

Messieurs David-Corbeil et Lajoie remercient M. Dumais pour sa présentation et l'invite à se retirer.

10. Nomination de l'auditeur externe pour l'année 2025

M. Frédéric Lajoie, avec l'accord du conseil d'administration, indique que la Fédération est présentement en appel d'offre pour le choix final de la firme de vérificateurs pour l'année 2025.

Proposé par : M. M. Gabriel Ménard, Club Quad Iroquois

Secondé par : M. Pier-Luc Gagnon, trésorier FQMHR

AGA-2025-06 – Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé d'accepter le choix de la firme de vérificateurs que la Fédération fera après les appels d'offres, pour l'année 2025 et de procéder avec une mission d'examen. La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Ratification des modifications aux règlements généraux

Le directeur général informe les membres que des règles transitoires créées lors de la dernière adoption des règlements généraux ne sont plus requises et peuvent être retirées. Il s'agit des articles 29.1.1 et 29.2.1.

Il est proposé d'adopter les modifications aux règlements généraux telles que présentées.

Proposé par : M. Gabriel Ménard, Club Quad Iroquois

Secondé par : M. Richard Cauchon, Club Quad Mékinac

AGA-2025-07 – Sur proposition dûment faite et appuyée, les modifications aux règlements généraux sont adoptées à l'unanimité.

12. Élections

Le président d'assemblée demande aux délégués présents d'accepter M. Frédéric Lajoie à titre de président d'élection et M. Michel Brault à titre de secrétaire d'élection.

Proposé par : M. Gabriel Ménard, Club Quad Iroquois

Secondé par : M. Richard Cauchon, Club Quad Mékinac

AGA-2025-08 – Il est proposé et dûment appuyé de nommer M. Frédéric Lajoie à titre de président d'élection et M. Michel Brault à titre de secrétaire d'élection. La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Frédéric Lajoie informe les membres qu'il y a trois postes à combler en 2025 : les postes d'administrateurs membre club associatif, membre associé et motocycliste parc récréatif / compétition.

M. Lajoie remercie M. François Gravel, administrateur sortant représentant les membres associés, qui ne renouvelait pas son mandat en raison d'un manque de temps. Le comité de mise en candidature a reçu un seul bulletin de mise en candidature pour les postes en élection d'administrateur membre association et administrateur membre associé. Ainsi, M. Francis Ouimette de FMSQ est élu par acclamation au poste d'administrateur membre association pour les deux prochaines années, et M. Steve Lussier de X-Track est élu par acclamation au poste d'administrateur membre associé pour les deux prochaines années.

Comme il y a 2 candidats au poste d'administrateur membre motocycliste parc récréatif/compétition, il y aura élection. Les candidats sont M. Simon Hébert et M. Didier Laforesterie-Lamontagne. Un vote est ensuite demandé via la plateforme de vote secret Scrutari. Suite au décompte des votes, M. Michel Brault annonce que par un vote majoritaire M. Simon Hébert est élu administrateur motocycliste parc récréatif/compétition pour les deux prochaines années.

13. Commentaires et suggestions des membres

Le président d'assemblée M. Frédéric Lajoie demande aux membres s'ils ont des commentaires ou suggestions à formuler.

Des discussions ont pris place sur :

- Sujet 1 : Comité de surveillance. M. Gabriel Ménard mentionne que son club (club Quad Iroquois) s'est doté d'un comité de surveillance des finances pour éviter des erreurs ou malversations possibles et suggère à la FQMHR de se doter d'un tel comité. M. Frédéric Lajoie et M. Olivier David-Corbeil expliquent que la FQMHR doit procéder chaque année à une reddition de comptes exhaustive auprès du MTMD compte tenu que ses revenus proviennent en grande majorité de sommes versées par ce ministère. M. Olivier David-Corbeil mentionne également que ce point pourra être amené pour discussion à une prochaine assemblée du conseil d'administration.

AGA 18 mars 2025

- **Sujet 2 :** M. Martin Girard questionne sur le moment où seront fait les versements de subventions à venir. M. Frédéric Lajoie confirme que la fédération est en train de faire les paiements et que seules les limites de transferts bancaires journaliers ralentissent le processus tout en rassurant que d'ici quelques jours, l'ensemble des paiements seront faits. M. Frédéric Lajoie profite de l'occasion pour rassurer à nouveau les membres présents indiquant que le budget de subvention 2025 a déjà été reçu et rassure encore une fois les membres sur les dates de versements de cette année qui seront, selon toute vraie semblance, similaire à ce qu'ils ont toujours été en temps normaux.
- **Sujet 3 :** M. Alain Pelletier du club 3 et 4 roues de l'Estrie, nouvellement affilié à la FQMHR, demande des précisions sur l'étendue de la saison de motos hors route. M. Frédéric Lajoie explique que la saison est du 1^{er} mai au 30 novembre de chaque année, et que la vente en ligne débute le 15 avril. M. Michel Brault ajoute qu'une infolettre est envoyée le 15 avril aux motocyclistes membres en 2024 leur indiquant de valider auprès des clubs avant de s'y aventurer en début de saison, les dates d'ouverture pouvant varier d'un club à un autre en raison du dégel et des conditions de terrain. Le message est aussi publié sur les médias sociaux.

14. Mot de la fin

Le président de la FQMHR M. Olivier David-Corbeil et le directeur général de la FQMHR et président d'assemblée M. Frédéric Lajoie remercient les membres pour leur présence et leurs commentaires à l'assemblée et leur souhaitent une bonne saison 2025.

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé de lever la séance à 20h30.

Proposé par : M. Pier-Luc Gagnon, Trésorier FQMHR

Secondé par : M. Michel Massé, Club 3 et 4 roues de l'Estrie

AGA-2025-09 – Comme tous les points à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé et dûment appuyé que la présente rencontre soit levée à 20h30. La proposition est adoptée à l'unanimité.

ANNEXE 1

Rapport du président 2024

Chers membres et partenaires de la FQMHR,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale annuelle (AGA). L'année 2024 marque une étape importante pour notre fédération, et je suis fier de constater les avancées réalisées grâce au travail acharné de notre équipe, de nos bénévoles et de nos partenaires.

Après une année 2023 marquée par des défis, notamment en matière d'assurance, nous avons le plaisir d'annoncer que notre nouveau courtier, Univesta, a réussi à stabiliser les primes d'assurance pour les parcs à un niveau raisonnable. Encore mieux, nos assurances pour la pratique en sentier ont pu être ramenées à des conditions comparables à celles de 2022. Cette avancée, combinée à l'excellent service offert par l'agente attitrée à notre dossier, est une grande victoire pour notre communauté.

L'une des plus grandes fiertés de cette année est l'adoption, par le conseil d'administration, d'un règlement de sécurité. Ce règlement représente une avancée significative pour la sécurité dans les parcs récréatifs de motocross et lors des épreuves de courses. Mais au-delà de cet impact immédiat, il constitue aussi la dernière pièce du puzzle permettant à la fédération de déposer une demande officielle auprès du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. Notre objectif ? Faire reconnaître la moto hors route comme un sport officiel par le gouvernement du Québec. Il s'agit d'un projet ambitieux qui nécessitera un engagement collectif, et je suis convaincu que nous avons les ressources et la détermination pour y parvenir.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du conseil d'administration, nos partenaires, et bien sûr, vous, nos membres, qui faites vivre et évoluer la moto hors route au Québec. Votre soutien et votre passion sont les piliers de notre succès.

Ensemble, continuons de faire rayonner notre discipline et d'assurer son développement pour les années à venir.

Merci à tous.

Bien cordialement,

Olivier Corbeil
Président sortant
Fédération Québécoise des Motos Hors Route

ANNEXE 2

Rapport du directeur général 2024

Chers membres et partenaires de la FQMHR,

C'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous alors que nous entamons une nouvelle année prometteuse pour la Fédération Québécoise des Motos Hors Route. Depuis mon arrivée en tant que directeur général, j'ai eu l'opportunité de constater l'engagement exceptionnel de notre communauté, et je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre dévouement à notre sport.

L'année 2023 a présenté son lot de défis, notamment en matière d'assurance, mais je suis heureux d'annoncer que nous avons fait de grands progrès dans ce domaine. Grâce à notre partenariat avec **Univesta**, nous avons non seulement réussi à stabiliser les primes d'assurance pour les parcs récréatifs et la compétition, mais également à ramener les assurances pour la pratique en sentier à un niveau comparable à celui de 2022. De plus, le service offert par notre agente attitrée chez **Univesta** a été exemplaire, facilitant grandement la gestion de ce dossier crucial pour nos membres. C'est sans surprise donc que je vous confirme le renouvellement de notre confiance envers Univesta.

Au-delà des enjeux assurantiels, **2024 marque une avancée majeure pour la fédération avec l'adoption, par le conseil d'administration, d'un règlement de sécurité.** Ce règlement représente une étape clé dans l'amélioration des conditions de sécurité dans les parcs récréatifs et lors des compétitions. Mais son impact va bien au-delà : il nous permet désormais de déposer une demande officielle auprès du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport afin que la pratique de la moto hors route soit reconnue comme un **sport officiel au Québec**. Ce projet ambitieux sera au cœur de nos efforts dans les mois à venir, et nous comptons sur l'appui de toute notre communauté pour concrétiser cette reconnaissance tant attendue.

Ce règlement de sécurité a également permis la création de nouveaux **programmes de formation**, visant à encadrer et améliorer la pratique de la moto hors route au Québec. Parmi ceux-ci, le **programme Guidon**, destiné aux motocyclistes de **4 à 16 ans**, offrira une formation en ligne permettant aux jeunes passionnés de mieux comprendre les bonnes pratiques à adopter sur un site de compétition ou de pratique. De plus, nous avons mis en place un **programme de formation des directeurs de compétitions**, qui assurera l'uniformisation des connaissances et des standards pour les directeurs de courses à travers le Québec.

Je tiens à exprimer ma **profonde reconnaissance envers Benoit-Gilles Depont**, qui a grandement contribué à la rédaction des examens du programme **Guidon** ainsi qu'à la conception du programme de formation des directeurs de compétitions. Son expertise et son implication continue au sein de la fédération démontrent une fois de plus son engagement indéfectible envers notre sport. Nous lui sommes infiniment reconnaissants pour cette précieuse collaboration.

Par ailleurs, notre engagement envers le développement de la moto hors route se traduit par des investissements importants. En 2024, nous avons pu redistribuer 516 162 \$ en soutien aux clubs, ainsi qu'en soutien dédié à la sécurité et à l'environnement à travers les parcs récréatifs et les associations de compétitions, grâce au Programme d'aide financière aux VHR du Québec. Une augmentation de 4,10% par rapport à l'année dernière. Malheureusement, des retards importants dans le transfert d'argent aux organismes demandeurs d'aide ont été vécus cette année. Cette

AGA 18 mars 2025

situation fut occasionnée par le renouvellement tardif du programme de subvention gouvernemental en 2024. Ce programme ayant été renouvelé pour 3 ans, nous avons bon espoir que les fonds d'aide pourront être acheminés dans des délais similaires à ce qui se faisait historiquement suivant la réception des demandes d'aide.

Enfin, je tiens à souligner l'apport inestimable de notre équipe, qui continue de se structurer afin de mieux répondre aux besoins de nos membres. L'arrivée de **Peggy Denechaud en tant qu'adjointe administrative**, ainsi que la poursuite du mandat de **Michel Brault en tant qu'adjoint à la direction générale**, renforcent notre capacité à accompagner et soutenir notre communauté dans son développement.

Je remercie sincèrement tous les membres du conseil d'administration, nos partenaires, nos bénévoles et, bien sûr, vous, nos membres, qui faites vivre et évoluer la moto hors route au Québec. C'est grâce à votre engagement et votre passion que notre fédération continue de progresser année après année.

L'année 2025 s'annonce remplie de belles réalisations, et je suis convaincu que nous saurons relever ensemble les défis qui se présenteront à nous.

Merci à tous.

Bien cordialement,

Frédéric Lajoie
Directeur général
Fédération Québécoise des Motos Hors Route